



Concours des Maisons Fleuries 2023

Madame, Monsieur,

Comme chaque été, la Municipalité vous invite à participer au **Concours des Maisons Fleuries**. Nos critères de notation seront avant tout basés sur le fleurissement, la propreté des abords, l'utilisation des matériaux locaux mais aussi sur l'éco-jardinage, tels que les bacs à compost ou les récupérateurs d'eau.

Je vous félicite par avance pour tout votre travail et vous donne rendez-vous **entre le 31 juillet et le 4 août pour toutes les catégories**, période durant laquelle le jury passera effectuer sa visite. Aussi, pensez à laisser votre espace à juger libre d'accès.

La date limite d'inscription est fixée lundi 17 juillet. Un règlement est disponible en mairie.

Je vous remercie pour votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire, Yann JACCAZ

BULLETIN D'INSCRIPTION Concours des Maisons Fleuries à retourner en mairie avant le **lundi 17 juillet**

NOM Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :@.....

Information complémentaire :

CATÉGORIE À COCHER :

Chalet Chalet avec potager

Ferme

Rez-de-jardin

Balcon

Copropriété entretien bénévole

Professionnel(le) :

- Hôtel, camping, centre de vacances
- Restaurant et autre commerce (à préciser.....)

Fait à, le

Signature :

